



## Communiqué de presse Economique

### **La profession du traitement des matériaux se bat pour sa survie**

Auteur : Anne-Sophie MAZE

Date de publication : 16/12/2022

[anne-sophie.maze@uits-france.org](mailto:anne-sophie.maze@uits-france.org) – 01 47 17 64 35

La crise énergétique et la flambée des matières premières touchent de plein fouet les entreprises du secteur du traitement des matériaux. Le niveau d'activité soutenu dans la plupart des secteurs industriels, à l'exception de l'automobile, ne pourra pas compenser les baisses de marges inévitables au vu de la situation actuelle.

Nos entreprises sont de très grosses consommatrices d'énergie et de matières premières (acides, bases mais également peinture, métaux...), autant de postes qui se sont vus appliqués des augmentations stratosphériques en 2022 explique Jonathan FHIMA, président de l'Union des Industries des Technologies des Surfaces.

Une récente enquête auprès des adhérents en décembre 2022 a montré que pour plus de 50 % des acteurs, les marges étaient en très nette baisse (observant en moyenne une chute de 15 points de rentabilité en 2022) et ceci avant même les impacts démesurés des hausses d'énergie pouvant atteindre plus de 400% dès le 2 janvier 2023.

Certains industriels se posent la question d'une fermeture temporaire et nous remontent des discussions pour le moins houleuses avec leurs clients sur le partage de ces surcoûts imprévisibles et instantanés, bien que cette possibilité de renégociation des contrats ait été anticipée lors de la révision des conditions générales de vente de l'UITS début 2022.

« 15% des entreprises envisagent un défaut de trésorerie d'ici 6 mois et le chômage partiel longue durée a été réactivé chez certaines d'entre elles » analyse Jonathan FHIMA avant de poursuivre : « cette baisse de rentabilité sera encore plus importante encore en 2023 avec les impacts directs et indirects de l'explosion des coûts énergétiques, et les revalorisations salariales que la situation inflationniste actuelle rend incontournables. Aujourd'hui l'inquiétude prédomine car nous voyons, en plus d'un allongement des délais de paiement, des défaillances d'entreprises soudaines qui peuvent à tout moment avoir un impact sur la poursuite d'activité des adhérents souvent déjà fortement fragilisés ».

Nous sollicitons le soutien des donneurs d'ordres et des clients en cette période difficile pour aider leurs sous-traitants et travailler à des partenariats équitables et de qualité, indispensables pour maintenir la pérennité de l'industrie sur le territoire français.

« Ce soutien est indispensable car nous devons continuer à investir dans nos outils de production pour rester compétitif par rapport aux pays de l'Europe de l'est et aux pays émergents, tout en respectant des réglementations environnementales toujours plus strictes spécifiques à notre industrie, et en répondant aux demandes d'une supply chain désorganisée depuis le COVID » argumente le Président de l'UITS.

La situation est critique, n'attendons pas qu'il soit trop tard pour agir !

**A propos de l'UITS** : L'UITS est le syndicat professionnel qui regroupe les professionnels travaillant dans le secteur des technologies des surfaces (sous-traitance, fournisseurs de produits chimiques, d'équipements...). L'UITS est membre de la FIM et représente respectivement 70% du chiffre d'affaires français en sous traitance traitement de surface et 90% du chiffre d'affaires français en sous traitance traitement thermique.